

# NOUVERGIES



## Sommaire

1. Présentation de Nouvergies
2. Le Projet
3. Schéma de développement
4. Territoires
5. Concertation

# LE COMITÉ DE PROJET

Le décret n°2023-1245 du 22 décembre 2023 prévoit la création d'un comité de projet pour les installations de production d'énergies renouvelables situées hors des zones d'accélération définies en application de l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie.

Les **acteurs suivants** doivent être invités :

- Les porteurs de projet
- Un ou plusieurs représentants de la commune d'implantation
- Un représentant de l'intercommunalité
- Un représentant de chaque commune dans des communes limitrophes
- Tout acteur peut demander à intégrer d'autres parties pouvant être intéressées

Le **comité de projet** doit se réunir **avant le dépôt** de la première demande d'autorisation et doit présenter les points suivants :

- Les objectifs du projet, ses caractéristiques, ses enjeux, sa puissance et ses impacts
- La localisation du projet et les différentes options d'implantation
- Les aménagements envisagés pour la construction du projet
- Les options de raccordements

**Partie 1**  
**NOUVERGIES**

# IDENTITE

- Nouvergies est une société familiale française, productrice d'électricité renouvelable (hydroélectricité, éolien, solaire), créée en **1999** par **Jean-Claude Bourrelier** fondateur des magasins Bricorama.
- Depuis plus de 20 ans NOUVERGIES entretient une relation de confiance avec les élus et les collectivités locales afin de construire des projets adaptés aux ressources du territoire.
- Nos valeurs :
  - Travail, implication sans faille et optimisme.
  - Ecoute et dialogue, co-construction et concertation.
  - Respect des engagements et de l'environnement.



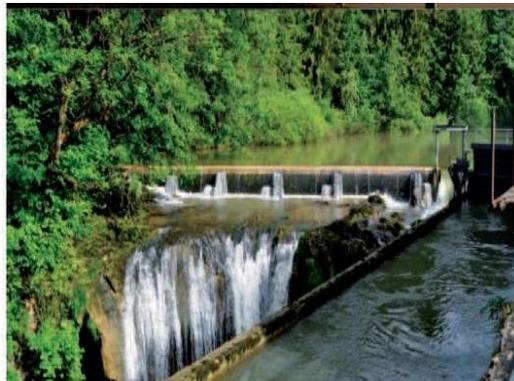
# QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 40 experts
- Production annuelle : 1 50 GWh
- Equivalent à la consommation de 80 000 personnes
- 42 000 tonnes de CO2 économisées
- 6 agences de proximité : Montpellier, Champagnole, Lille, Lyon, Nantes, Paris.



## SOLAIRE :

- 20 centrales solaires, 6,5 MW en exploitation et 200 MW en développement



## HYDRO :

- 7 centrales hydroélectriques
- 4,2 MW en exploitation



## EOLIEN :

- 3 parcs en exploitation et 6 en construction
- 33 MW et 250 MW en développement

# NOS METIERS

Les équipes de Nouvergies apportent leur **expérience** à chaque étape des projets. De la prospection à l'exploitation et à la maintenance nous apportons un haut niveau d'expertise sur l'ensemble du territoire national.



Ingénierie, conseil,  
études



Gestion de projets  
et chantiers



Exploitation,  
maintenance

## Développement

Recherche de sites – Concertation - Obtenir nos autorisations les pieds ancrés dans les territoires.

## Construction - Rénovation

Choisir les meilleures solutions techniques.

## Financement de projets - Acquisition de centrales

Un investisseur engagé dans la transition énergétique.

## Exploitation

Profiter au maximum de la ressource disponible.

## Maintenance - Gestion technique

Être ou plus proche des centrales pour garantir leurs disponibilités.

## Production électrique

Valoriser les KWh injectés et stockés.



**Partie 2**  
**LE PROJET**

# LOCALISATION

Nom : Lalanne

Communauté des communes : la Lomagne Gersoise

Département : Gers

Nombre habitants : 144 habitants

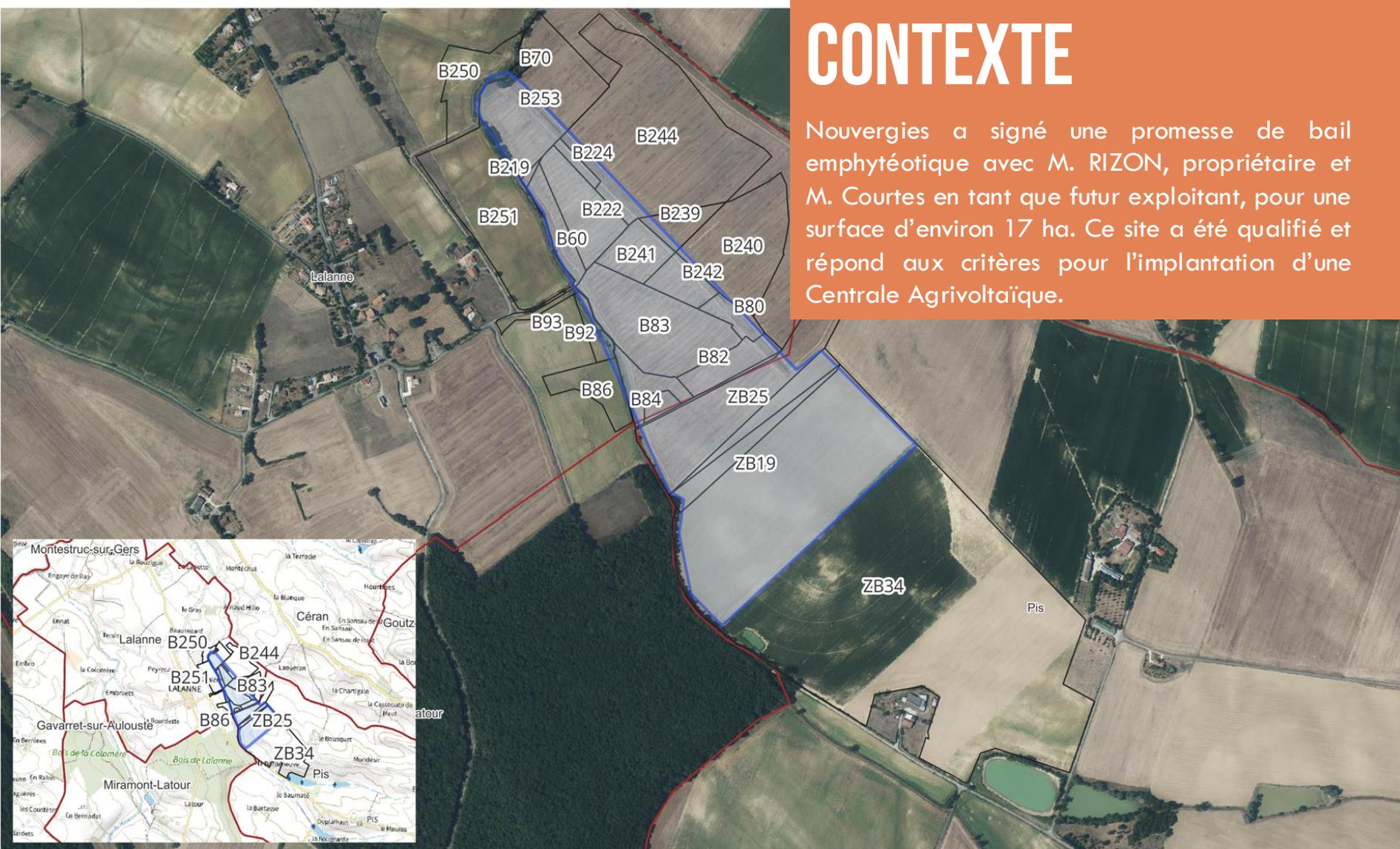
Altitude : 125 m

Superficie : 17 ha



# CONTEXTE

Nouvergies a signé une promesse de bail emphytéotique avec M. RIZON, propriétaire et M. Courtes en tant que futur exploitant, pour une surface d'environ 17 ha. Ce site a été qualifié et répond aux critères pour l'implantation d'une Centrale Agrivoltaïque.



## Centrale AgriPV

Lalanne

### Projet

 Zone d'implantation potentielle

### Administratif

 Limite communale

 Limite cadastré

Surface Zone d'implantation  
potentielle 17 ha



### Responsable du projet :

Sébastien SAEZ  
sebastien.saez@nouvergies.com



### Responsable cartographique :

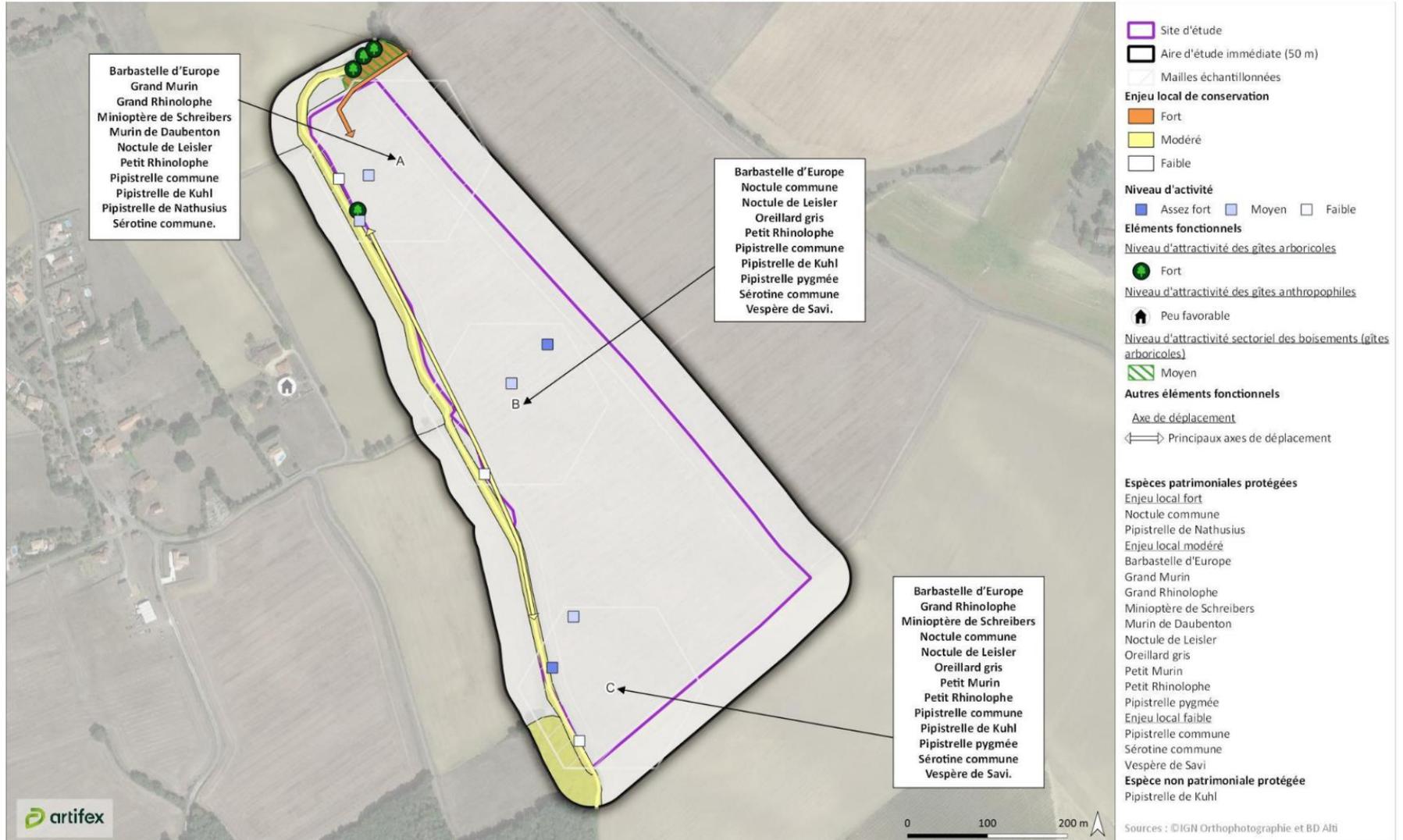
Carlos BAROJA SAENZ  
carlos.baroja-saenz@nouvergies.com

SRG Lambert 93 - EPSG (2154)  
Sources: © IGN - 2024, Cadastre  
Date: 29/05/2024  
Echelle : 1 / 25 000

# Photo du site



Illustration 16 : Localisation des chiroptères patrimoniaux et des enjeux locaux associés  
Réalisation : ARTIFEX 2024



# LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE

**Famille RIZON** : Propriétaire et exploitant actuel

**Objectif** : Valoriser les terres à faible potentiel et d'assurer un revenu complémentaire pour sécuriser la ferme → Etude agro-pédologique finalisée.

**Matthieu COURTES** : Futur exploitant. (201 ha surface agricole) - Dossier jeune agriculteur validé en 2017. Exploitation à 7 kms du projet.

**Objectif** : Opportunité de récupérer de la surface supplémentaire pour son activité d'élevage et d'avoir des prairies sécurisées pour ses animaux.

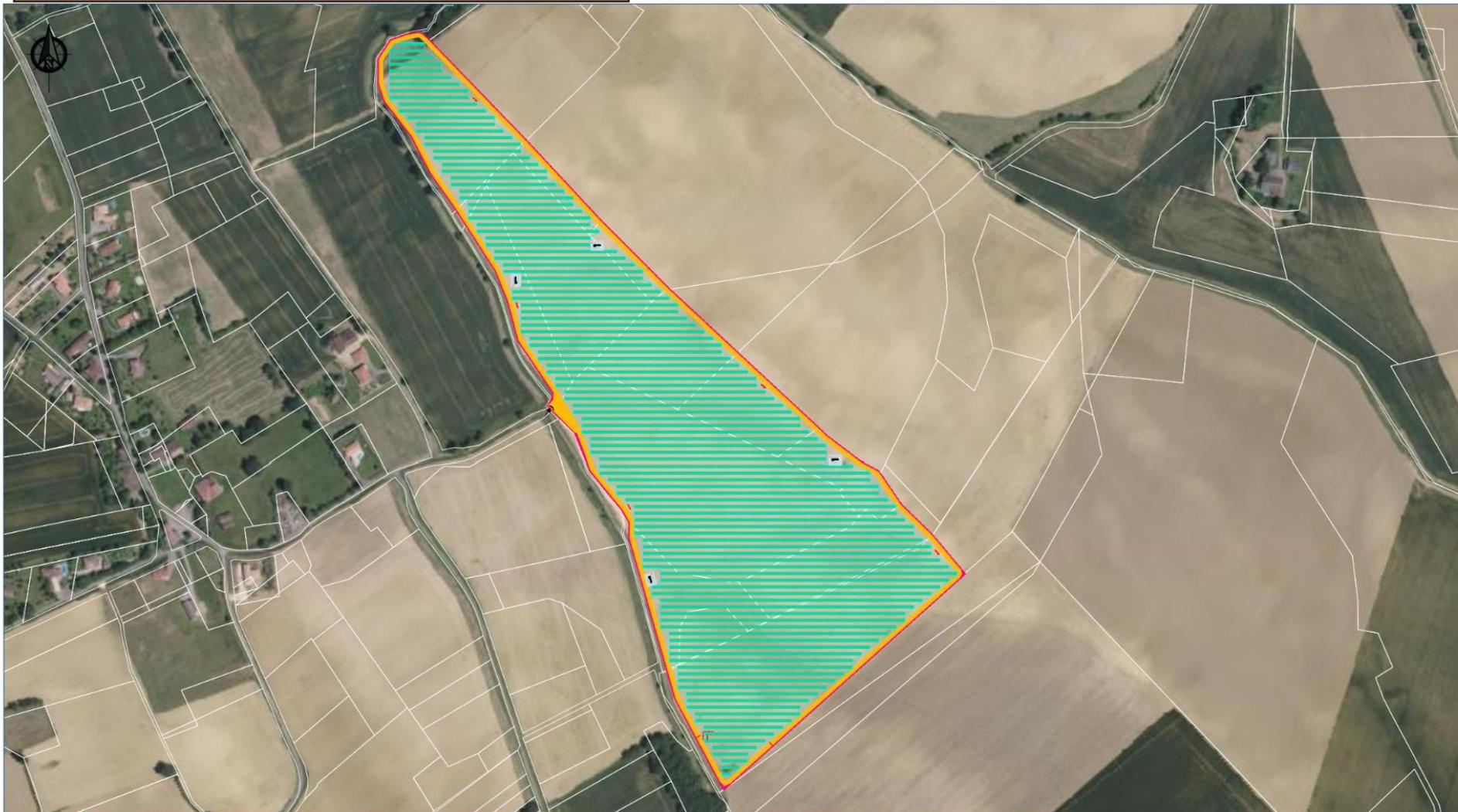


Figure 1 : Photographie de la famille RIZON ; Christian à gauche, Monique au milieu et David à droite (Source : AS D



Figure 2 : Photographie de Matthieu COURTES (Source : AS DEV.).

# Plan de masse - Orthophoto



**NOUVERGIES**



Ingenieur d'étude : Seif Saliman  
seif.saliman@nouvergies.com

Chef de projet : Quentin MESTDAG  
quentin.mestdag@nouvergies.com

**Nom du Projet :** Lalanne

**Coordonnées :** 43.798061, 0.689574

**Puissance :** 14.8 MWc

**Zone clôturée :** 17.1 ha

**Taux de couverture=**  $59155/151886= 39\%$

**Modules inclinaison :** 30°

**Azimut :** 0°

**Nb de modules estimé :** 24 648

**Structure :** Pieux battus

**Pitch :** 7.5 m

Plan de Masse

**Date :** 10/03/2025

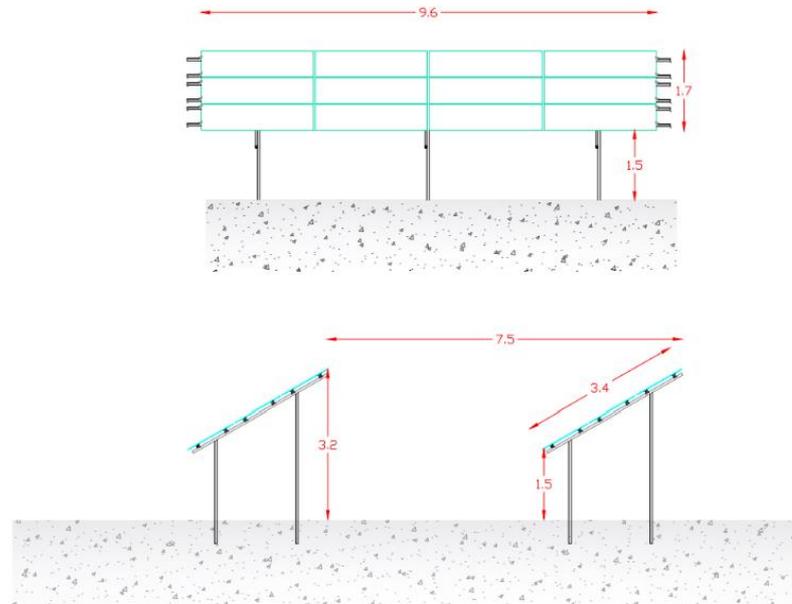
**échelle :** 1/2500

**Note :**

**LEGENDE**

-  Réserve Incendie
-  Cabine électrique
-  Table photovoltaïque
-  Voie de circulation
-  Clôture

# Plan de masse - coupe



<b>Nom du Projet</b> : Lalanne	<b>Modules inclinaison</b> : 30°	Plan de Masse
<b>Coordonnées</b> : 43.798061, 0.689574	<b>Azimut</b> : 0°	<b>Date</b> : 10/03/2025
<b>Puissance</b> : 14.8 MWc	<b>Nb de modules estimé</b> : 24 648	<b>échelle</b> : 1/100
<b>Zone clôturée</b> : 17.1 ha	<b>Structure</b> : Pieux battus	<b>Note</b> :
<b>Taux de couverture</b> = 59155/151886= 39%	<b>Pitch</b> : 7.5 m	

# Photomontage



# Raccordement

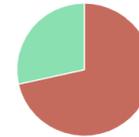
# CAPARÉSEAU

Capacités d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité

Ce poste est au S3REnR Occitanie

(Coordonnées : 511076.03 ; 6309838)

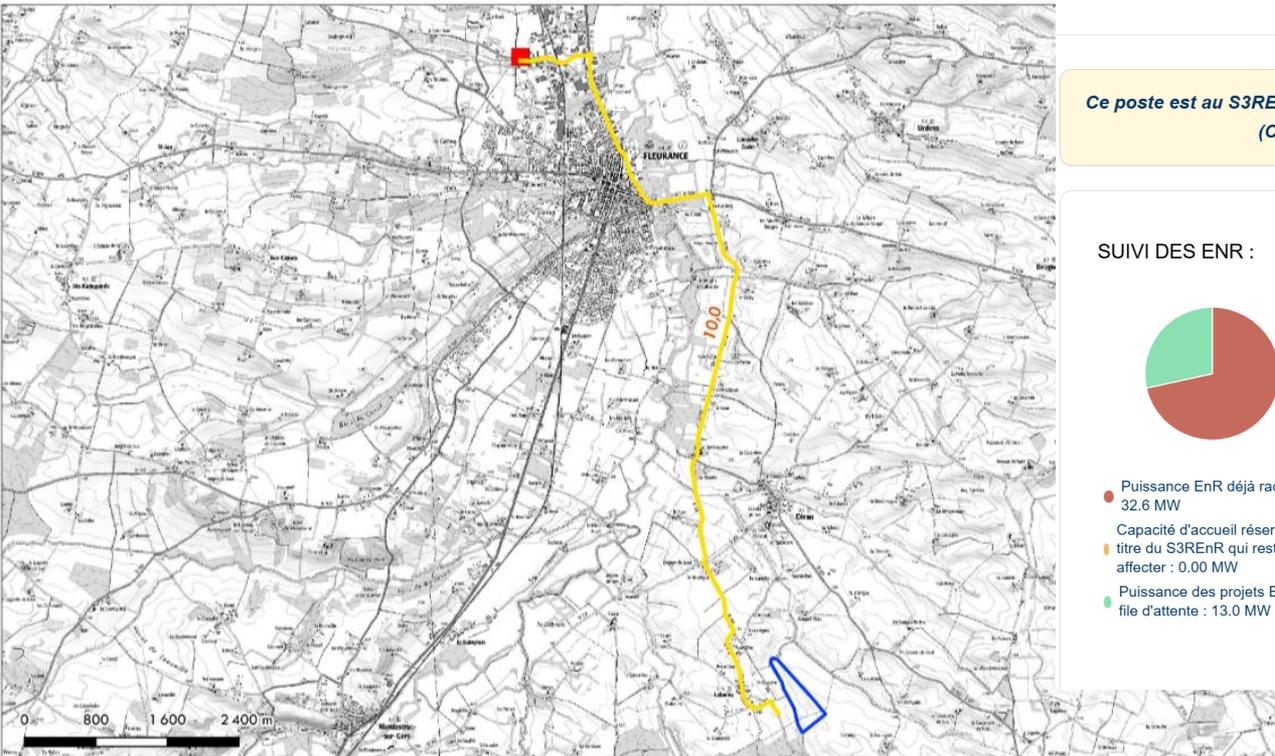
SUIVI DES ENR :



- Puissance ENR déjà raccordée : 32.6 MW
- Capacité d'accueil réservée au titre du S3REnR qui reste à affecter : 0.00 MW
- Puissance des projets ENR en file d'attente : 13.0 MW

Quote-Part unitaire actualisée applicable au 01/02/2017	82.42 k€/MW
Attention: la valeur de la capacité réservée a été modifiée sur ce poste	08/2023 : -6MW vers LECTOURE
Capacité réservée aux ENR au titre du S3REnR	13.0
dont la convention de raccordement est signée	8.1
Puissance des projets en file d'attente du S3REnR en cours	11.5

mis à jour le 05/05/2025 12:36



Projet de  
agrivoltaïque de  
Lalanne

Raccordement

- Zone du projet
- Poste source
- Itinéraire de raccordement

Responsable du projet :

Quentin AESTDAG  
quentin.aestdag@nouvergies.com

Responsable cartographique :

Quentin AESTDAG  
quentin.aestdag@nouvergies.com

**NOUVERGIES**  
Énergies  
Renouvelables

39G Lambert 93 - EPSG (2154)  
Sources © IGN - 2024, Contour  
Date: 2023-06-19  
Échelle : 1 / 50000

Poste source à 10 kms. Pas de capacité actuellement, mais renforcement prévu dans le prochain S3REN.

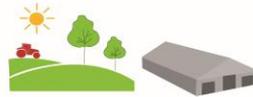
# SCHEMA DEVELOPPEMENT SOLAIRE



6 mois

PRE-FAISABILITE

Identification et qualification du site.  
Création de la zone d'accélération.  
Délibération de la collectivité.  
Sécurisation foncière.



18 mois

DEVELOPPEMENT

Conception du projet.  
Revue technico-économique et juridique.  
Etudes d'impact environnemental (biodiversité & paysage).  
Concertation grand public.  
Etude agricole (Agri PV).  
Dossier de permis de construire.



18 mois

INSTRUCTION

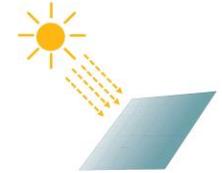
Dossier de permis de construire.  
Enquête publique.  
CDPNAF (Agri PV).



12 mois

RACCORDEMENT  
FINANCEMENT  
CONSTRUCTION

Signature des actes notariés.  
Arrêté d'autorisation ou permis de construire.  
Convention de raccordement au réseau.  
Contrat de vente d'électricité.  
Contrat de fourniture des équipements et de construction.  
Contrat de financement.



20-25 ans

EXPLOITATION  
MAINTENANCE

Contrats d'exploitation et de maintenance.

**Partie 3**  
**DES RETOMBÉES FINANCIÈRES**  
**SIGNIFICATIVES POUR LA COMMUNE**

# RETOMBÉES

IFER\*

**10 437 € /an**

20% de l'imposition  
forfaitaire sur les  
entreprises de réseaux  
(part communale)  
 $3\,479 \text{ €/an} \times 15 \text{ MWc}$   
 $\times 20\% = 10\,437 \text{ €}$

Simulation réalisée sur la base d'une  
centrale photovoltaïque de 15 MWc

Enveloppe globale de 1 304 625 € à se  
répartir avec la Commune, Département et  
EPCI pendant la durée d'exploitation de la  
Centrale solaire.



Embellissement  
Village



Projets locaux



Action pour  
transition  
énergétique de la  
commune

# MESURES « D'ACCOMPAGNEMENT »



**NOUVERGIES**  
énergies  
renouvelables

**ENGAGÉS DANS L'ÉLECTRIFICATION DES TERRITOIRES**

# MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



Ces indemnités pourront être utilisées pour différentes mesures, au choix :

- Chèque Territoire Énergie
- Fourniture d'énergie locale
- Financement de projets collectifs
- Conventions de voirie
- Valorisation du foncier communal

Simulation réalisée sur la base d'une centrale photovoltaïque de 15 MWc



Embellissement  
Village



Projets locaux



Action pour  
transition  
énergétique de la  
commune

**Partie 4**  
**CONCERTATION**

# DÉMARCHE DE CONCERTATION



**Inform**er les acteurs locaux des avancées du projet, des résultats des études et des opportunités locales durant tout le développement du projet



**Echanger** régulièrement avec les acteurs locaux afin de diffuser les informations et répondre à toutes les questions.



**Co-construire** avec les acteurs locaux autour de thématiques clés : implantation, photomontages, mesures d'accompagnement, etc.



Cette démarche peut se traduire par



Permanence  
d'échange/débat



Atelier de co-  
construction



Porte à  
porte

# EXEMPLES DE CONCERTATION



Interventions dans les écoles



Site internet dédié au projet



Réunions d'élus



Réunions d'information  
(sur les études, l'implantation,  
les ENR...)



Ateliers de co-construction  
(d'implantation, photomontages,  
mesures d'accompagnement...)